

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 12: Une grande enquête de l'Office cantonal du logement. Deuxième cahier

Artikel: Coopérative du Logement ouvrier, Yverdon (1955-1956) : rue Léon-Jaquier 5-7, 6-8 et 17-19 et rue William-Barbey 18-20 : architecte Julien Mercier

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coopérative du Logement ouvrier, Yverdon

1955-1956

Rue Léon-Jaquier 5-7, 6-8 et 17-19

- Rue William-Barbey 18-20

Propriétaire: Coopérative du Logement ouvrier, Yverdon.

Architecte: Julien Mercier, Yverdon.

Niveaux habitables: 4 par immeuble (4 immeubles).

24

En majorité, nos enquêtés sont des employés fédéraux (CFF, PTT) ou des employés techniques. Le loyer mensuel (100 fr.) représente, en moyenne, le 13% du revenu familial. Deux des locataires ont déménagé pour des raisons de travail. Tous les ménages prennent leurs repas ordinaires dans leur cuisine; quelques-uns dans le séjour quand ils reçoivent des hôtes. Tous les locataires utilisent la chambre à lessive et l'étendage de l'immeuble; ils disposent tous d'une cave, d'un galetas, d'un garage collectif pour vélos, d'un vide-ordures. Par beau temps, les enfants jouent aux alentours de la maison, sinon dans l'appartement familial.

L'immeuble se caractérise par la grande rareté de relations entre colocataires. Ce «chacun pour soi» n'est pas seulement affirmé dans les familles où l'épouse travaille en dehors du domicile, mais, d'une manière assez générale, même par ceux qui déclarent n'avoir «que de bonnes relations» avec les voisins de l'immeuble. (Il n'y a pas, cependant, de querelles déclarées entre locataires). On ne fraie pas davantage avec d'autres familles ou personnes du quartier, si ce n'est entre enfants. Une seule personne a dû changer ses habitudes en venant habiter ce nouveau logement. Personne ne signale l'existence, dans le quartier, d'établissements communautaires. L'immeuble paraît bien situé, à en juger par le fait que l'école primaire se trouve à quelques minutes, et que l'Ecole professionnelle et le Collège secondaire se trouvent distants, tous deux, d'environ 2 km. Tous les achats journaliers peuvent se faire dans le quartier. La majorité des personnes actives se rendent à vélo à leur travail.

Trois des enquêtés, qui habitent au rez-de-chaussée, se plaignent du chauffage (surtout dans l'entre-saison). Les chambres à coucher donnent satisfaction; deux ménages jugent la pièce de séjour un peu petite. La moitié des locataires estiment la salle de bains trop petite, trop exiguë pour qu'on puisse y changer un bébé; six lui reprochent de ne pas avoir de fenêtre; une personne condamne le fait que les W.-C. ne sont pas séparés de la salle de bains. Le balcon, les fenêtres, les volets, l'équipement électrique donnent satisfaction, de même qu'en général les revêtements des sols et des parois. Les avantages relevés sont la bonne proportion et la bonne disposition des pièces, la tranquillité du quartier, la verdure, le soleil, le confort, le prix. Les inconvénients indiqués concernent les bruits d'eau et l'exiguïté de la salle de bains.

Notes sur l'architecture

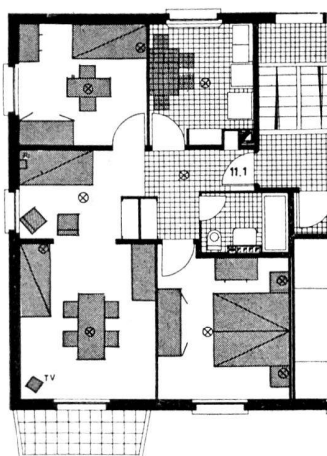
Le plan de chacun des logements a des qualités d'ingéniosité; celui qui intéresse l'enquête notamment, avec son hall éclairé devant fonctionner comme «coin à manger». L'enquête montre cependant qu'une seule famille sur six l'utilise à cette fin. Dans un cas, on y trouve un lit; un locataire toutefois a réussi à créer un ensemble entre ce hall et la pièce de séjour contiguë (notre photo). Un défaut de ce logement est l'impossibilité d'y placer convenablement deux lits non jumeaux.

L'aspect extérieur des immeubles est aussi satisfaisant que le permet la disposition banale de l'alignement le long d'une rue; les façades sur jardin sont accueillantes.

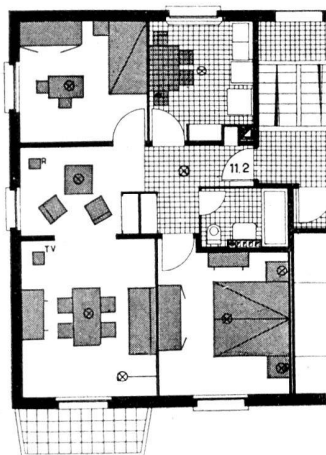
	1	2	2½	3	3½	Total
Nombre de logements	8	8	8	24	24	72
Nombre de pièces	8	16	20	72	84	200
Nombre d'unités	24	32	36	120	132	344

Surface de la parcelle	7300 m ²	Coût au m ³	89 fr. 95
Surface habitable	4719 m ²	Coût à l'unité	4700 fr.
Indice d'utilisation	0,65	Surface habitable par unité	13,72 m ²

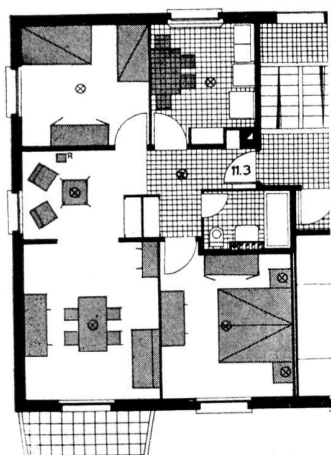
25



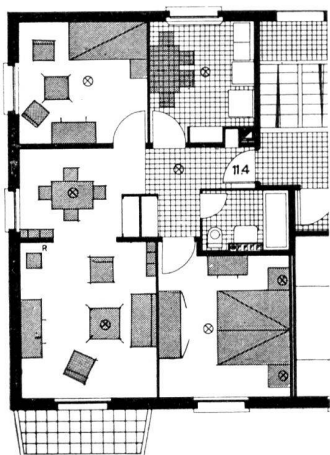
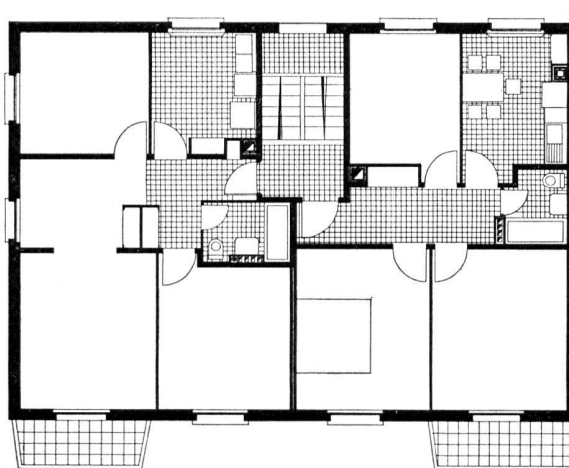
11.1. Chauffeur. A changé de domicile pour raisons de travail. Repas à la cuisine. Enfants jouent et font leurs devoirs dans leur chambre. Pas de relations avec voisins («chacun pour soi»). Chauffage insuffisant dans l'entre-saison. Séjour et chambre de bains trop petits. Prix, confort, calme. Les enfants étant de sexes différents, l'un d'eux couche dans le hall.



11.2. Serrurier aux CFF. A quitté ancien logement trop petit, inconfortable et trop éloigné du travail. Se tiennent dans le hall ou dans le séjour. Très peu de relations. Manque de place pour faire de la couture. Nombre de placards insuffisant. Mauvaise isolation phonique. Entretien facile, bonne disposition, clarté. Bonne disposition de l'ameublement où la famille semble très à l'aise.

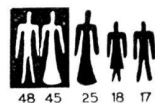
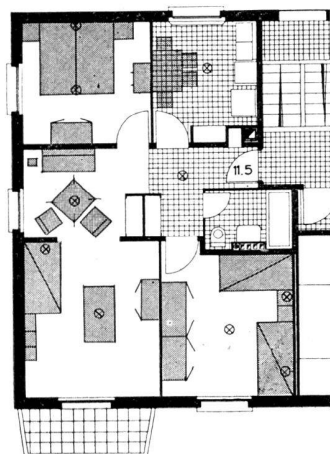


11.3. Employé CFF. Repas à des heures variables. Se tiennent dans le hall. Peu de relations. Ne voit aucun défaut au logement, sinon que la cuisine pourrait avoir des catelles sur quatre parties basses et pas seulement sur deux. Bien proportionné, pièces agréables à meubler, soleil. Bonne disposition des meubles; le logement est évidemment assez spacieux pour deux parents et un bébé.



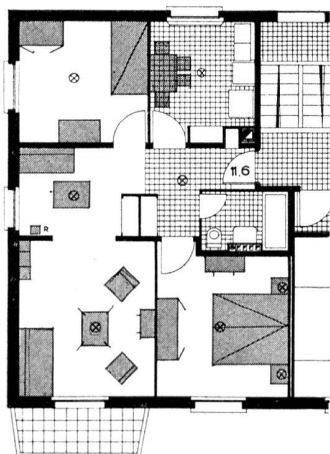
11.4. Dessinateur chez Paillard. Quitté ancien logement trop cher et sans soleil. Bonnes relations («chacun pour soi»). L'hiver, sortent moins depuis leur arrivée dans l'immeuble. Rez-de-chaussée froid (garage dessous); parois trop minces (on entend ce que disent les voisins; les lits des deux appartements se trouvent juxtaposés). Toilettes devraient être séparées de la chambre de bains. Volets ferment mal, pas de prise dans le hall. Prix, soleil, pelouses et verdure.

Bonne disposition des meubles et même remarque que pour les deux familles précédentes.



11.5. Manœuvre du bâtiment; épouse travaille en usine. Ont quitté logement précédent parce que «trop de rats et de souris». Se tiennent dans le hall. Chacun chez soi, peu de relations. Satisfaction totale: tranquillité.

Si le logement convient pour une famille de trois personnes, on ne peut en dire autant pour celle-ci: deux jeunes filles de 18 et 25 ans dans la même chambre et un jeune homme de 17 ans dans la pièce de séjour.



11.6. Employé CFF. Epouse sténodactylo. Ont quitté appartement trop petit. Se tiennent dans le hall. Bonnes relations («chacun s'occupe de ses affaires»). Une seule critique: les bruits d'eau. Espace, soleil.

Même disposition de principe que pour les logements 11. 2, 3, 4.



1



2

Coopérative du Logement ouvrier, Yverdon

Immeubles 5-7, 6-8, 17-19, rue Léon-Jaquier
18-20, rue William-Barbey, Yverdon

Architecte :
Julien Mercier
Yverdon

1-4 Photos «Habitation»

5 Photo J. Pérusset



3



4

5



Analyse détaillée des logements sur lesquels a porté l'enquête

19

Les pages qui suivent comportent l'essentiel des renseignements recueillis par les enquêteurs dans les logements visités.

On trouvera notamment:

a) pour chacun des douze immeubles ou groupe d'immeubles:

l'adresse exacte;
le nom du propriétaire et de l'architecte;
des indications sur l'importance de la réalisation, la surface de la parcelle, la surface habitable brute;
le coût au mètre cube et par «unité»;
quelques vues extérieures.

b) pour chacun des deux types de logements:

le plan de l'étage complet;
le plan de six logements différents avec indication de l'ameublement trouvé sur place;
la composition de la famille;
le prix du loyer;
le résumé des réponses données à l'enquête par ce locataire.

De brefs commentaires accompagnent ces indications. Nous renvoyons en outre le lecteur aux conclusions qui sont données à la fin de ce cahier¹.

Composition des familles, explication des signes



Couple (moins de 65 ans).



Veuve ou divorcée (moins de 65 ans).



Couple âgé (plus de 65 ans).



Veuve ou divorcée (plus de 65 ans).



Célibataire âgé (homme ou femme de plus de 65 ans).



Célibataire (homme ou femme de 20 à 65 ans).



Adolescent (garçon ou fille de 15 à 20 ans).



Enfant (garçon ou fille en âge de scolarité: 5 à 15 ans).



Enfant en bas âge.

¹ Les lecteurs de l'«Habitation» trouveront ces conclusions à la fin du 2^e cahier (décembre 1960).